

Réf: Dossier N° : 24578

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ROHY INTERNATIONAL »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON LOKOA
EXTENSION, 04 BP 725 ABIDJAN 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avril 2016, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ROHY INTERNATIONAL » .

Objet: Sécurité Civil (Détection, Surveillance zones portuaires, aéroportuaires, espaces terrestre publics ou privés) ; Import-Export ; Représentation Industrielle et Commerciale ; Importation et vente de matériels de sécurité, Importation de Technologies et Marchandises diverses ; La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créées ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON LOKOA EXTENSION, 04 BP 725 ABIDJAN 04

GERANT: Monsieur DAGO GBEADA FRANCOIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13110 du 17/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10256 du 17/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

